

COMITÉ PERMANENT INTERÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

INSTITUT DU SAHEL

**PROGRAMME MAJEUR
RECHERCHES AGRO-SOCIO-ECONOMIQUES
(AGROSOC)**

PLAN D'OPERATION 2003

Juin 2002

SOMMAIRE

Acronyme.....	2
Coordination du Programme Majeur.....	5
Résultat I.....	7
Résultat II.....	13
Résultat III.....	18

ACRONYMES

AGROSOC	:	Programme Majeur Recherches Agro-socio-Economiques
AGRHYMET	:	Centre Régional d'Agro-hydro-météorologie
CCD	:	Convention de Lutte contre la Désertification
CDB	:	Convention sur la Diversité Biologique
CES	:	Conservation des Eaux et des Sols
CESS	:	Certificat d'études spécialisées en matière de résistance à la Sécheresse
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERAAS	:	Centre d'Etudes Régional pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse
CERPOD	:	Programme Majeur Population-Développement
CIFORE	:	Centre virtuel d'Information, de Formation et de Recherche en Education Environnementale
CILSS	:	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIRAD	:	Centre International de Recherches Agricoles pour le Développement
CMAE	:	Conférence des Ministres Africains de l'Environnement
CNGP	:	Comités Nationaux de Gestion des Pesticides
CORAF	:	Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le Développement Agricoles
CRC	:	Comité Régional de Coordination
CRDI	:	Centre de Recherches pour le Développement International (Canada)
CRPS	:	Comité Régional de Programmation et de Suivi (CILSS)
CSE	:	Centre de Suivi Ecologique
CSP	:	Comité Sahélien des Pesticides
CTG	:	Comité Technique et de Gestion
DEA	:	Diplôme d'Etudes Approfondies
DECOS	:	Unité Opérationnelle Développement de la Coopération scientifique
EE	:	Education Environnementale
ENSA	:	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FARA	:	Forum Africain pour la recherche Agricole
FEWS	:	Famine Early Warning System

GREFEES	:	Groupe Régional d'Etude et de Formation en Education Environnemental
GRN	:	Gestion des Ressources Naturelles
GRN/SP	:	Gestion des Ressources Naturelles/Systèmes de Production
GRN/SA	:	Unité Opérationnelle Gestion des Ressources Naturelles et Sécurité Alimentaire
IER	:	Institut d'Economie Rurale
INERA	:	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
INRA	:	Institut National de la Recherche Agricole
INRAN	:	Institut National de Recherches Agronomique du Niger
INSAH	:	Institut du Sahel
INTERCRSP	:	Programme Transversal aux Programmes d'Appui à la Recherche Collaborative
IPM	:	Integrated Pest Management
IRD	:	Institut de Recherche pour le Développement
ISNAR	:	International Service for National Agriculture Research
ISRA	:	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
IST	:	Unité Opérationnelle sur l'Information Scientifique et Technique
ITC	:	Centre International de recherche sur la Trypanotolérance
IU/LC	:	Land Use/Land Cover
MATA	:	Multi level Analysis Tool for the Agricultural sector
MDR	:	Ministère du Développement Rural
MIFRAC	:	Ministère Français de la Coopération
MSU	:	Michigan State University
ODRS	:	Office de Développement de la Riziculture à Sélingué
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OPIB	:	Office des Périmètres Irriguées de Baguinéda
OSS	:	Observatoire du Sahara et du Sahel
PAM	:	Programme Alimentaire Mondiale
PAR	:	Programme d'action régionale de lutte contre la désertification
PASP	:	Projet d'appui aux stratégies et politiques de lutte contre la désertification
PFIE	:	Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement

PGRN	:	Projet Gestion des Ressources Naturelles
PIP	:	Programme d'Investissement Prioritaire
PLTRA	:	Plan à Long terme de la recherche Agricole
PMTRA	:	Plan à moyen Terme de la recherche Agricole
PM	:	Programme Majeur
PNGT	:	Programme National de Gestion des Terroirs
PSEE	:	Unité Opérationnelle sur l'Education Environnementale
PSE2	:	Projet sahélien d'éducation environnementale, volet secondaire
PSI	:	Pôle Systèmes Irrigués
PTR	:	Programmes thématiques régionaux
R3S	:	Réseau de Recherche sur la Résistance à la Sécheresse
REFESA	:	Réseau des Femmes Sahéliennes
RESADOC	:	Réseau Sahélien de Documentation et d'Information Scientifiques et Techniques
ROSELT	:	Réseau d'Observatoires de Surveillance Ecologique à Long Terme
SA	:	Sécurité Alimentaire
SANREM	:	Sustainable Agriculture and Natural Resources Management
SNRA	:	Système National de Recherches Agricoles
SG 2000	:	Sassakawa Global 2000
SP-CSP	:	Secrétaire Permanent du Comité Sahélien des Pesticides
TMG	:	The Mitchell Group
UCAD	:	Université Cheick Anta Diop
UEMOA	:	Union Economique Ouest Africain
UMA	:	Union du Maghreb Arabe
USAID	:	Us Agency for International Development
US-GS	:	United States-Geological Service
WRI	:	World Resources Institute (USA)

M : Coordination du programme majeur

Les activités de coordination du programme majeur AGROSOC pour l'exercice 2003, seront centrées essentiellement sur quatre axes :

- ✓ la planification et la programmation des activités ;
- ✓ la coordination des actions des unités opérationnelles ;
- ✓ la coordination et la facilitation des activités stratégiques ;
- ✓ l'animation scientifique du programme majeur ;

D'autres activités complémentaires seront également menées.

M1. Planification et programmation des activités

Concernant la planification et la programmation, un accent particulier sera mis sur l'élaboration du plan d'opération 2004, correspondant à la fin du plan triennal 2002-2004. Dans un souci de gagner du temps, le programme majeur a demandé à chaque unité opérationnelle d'élaborer en même temps que les documents de la retraite 2003, le plan d'opération détaillé de 2004. Ce document sera actualisé le moment venu.

M2. Coordination des actions des unités opérationnelles

Avec le recentrage des activités du programme majeur AGROSOC intervenu en 2002, les efforts de coordination des actions des unités opérationnelles se poursuivront afin de mieux préciser ces activités par rapport aux résultats tout en assurant les synergies indispensables. Les leçons tirées de la réforme seront examinées en temps opportun. La réunion des cadres sera régulièrement tenue.

M3. Coordination et facilitation des activités stratégiques

En plus des appuis ponctuels de facilitation visant à lever des contraintes spécifiques au niveau des unités opérationnelles, le responsable du Programme Majeur s'impliquera notamment dans des activités stratégiques de renforcement de la coopération scientifique entre AGROSOC et ses partenaires, en relation avec le Directeur Général et le chef de l'Unité « Coopération Scientifique ».

M4. Animations scientifiques du Programme Majeur

L'organisation des séances d'animation sera beaucoup plus suivie que par le passé, avec des activités en dehors de l'INSAH dans le sens d'une meilleure diffusion des résultats.

L'exercice 2003 étant la deuxième année du plan triennal 2002-2004, des actions de recherche de financement pour couvrir les besoins du plan seront menées. AGROSOC contribuera notamment à l'élaboration d'un document « bancable » sur les activités de l'INSAH et appuiera le Directeur Général dans ses actions de sensibilisation et de plaidoyer pour la mobilisation et la mise à disposition à temps des financements nécessaires.

La coordination veillera à l'implication effective de AGROSOC dans les activités transversales et synergiques au sein du système CILSS.

Le suivi et l'analyse des dossiers, la production des différents documents, la préparation et la tenue des différentes réunions (retraite, CTG...), ainsi que la participation aux instances statutaires du CILSS (Conférence au Sommet des chefs d'Etat et/ou de Gouvernement, Conseil des Ministres etc.), constituent également des activités importantes de coordination.

En relation avec le noyau central, la coordination poursuivra l'opérationnalisation du dispositif de suivi et évaluation retenu pour l'ensemble du système CILSS.

RESULTAT I : *Des options opérationnelles en gestion des ressources naturelles et sécurité alimentaire pour une agriculture durable, productive, diversifiée et régionalement intégrée sont promues au Sahel*

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET SECURITE ALIMENTAIRE (GRN – SA)

Introduction

Les activités contenues dans ce plan d'opération sont situées dans la logique du plan triennal 2002 – 2004. Elles sont articulées autour des grands thèmes qui sont : (1) des études sur les systèmes de production et les systèmes de vie des populations sahéniennes, (2) des études sur les filières d'intrants et de produits agricoles, (3) des études sur les accords régionaux et internationaux et les marchés et (4) des appuis aux pays.

A.1.1 *Entreprendre et continuer des études sur les systèmes de production et les systèmes de vie des populations sahéniennes*

A1.1.1 *Mener des études sur l'occupation des sols et l'utilisation des terres*

La composante GRN entreprendra deux activités spécifiques à savoir :

a. *Procéder à l'interprétation des tendances biophysiques et leur intégration aux données socio – économiques*

Le but visé est de comprendre les facteurs moteurs des transformations. Sur la base des acquis, les étapes indispensables sont :

- l'analyse des résultats et préparation d'un rapport présentant les tendances de l'occupation de l'espace (Lu/Lc) dans le contexte des principaux thèmes agricoles, environnementaux et sociaux ;
- l'organisation d'un atelier au cours duquel les résultats seront présentés, discutés et critiqués ;
- la mise à la disposition des résultats aux programmes de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles du CILSS ; et
- l'échange avec les décideurs environnementaux nationaux et régionaux du CILSS afin de fournir une meilleure compréhension de l'évolution des ressources naturelles, de ses implications pour le bien-être économique et social et pour l'avenir.

b. assurer la construction de modèles géographiques de prédiction des tendances Lu/Lc pour 2050 sous divers scénaris de croissance démographique, d'activités économiques, de conditions climatiques et de facteurs sociaux

Il s'agit à ce niveau de construire un modèle géographique dynamique.

A.I.1.2. Mener des études sur l'insécurité alimentaire et la pauvreté

La base de données sur la pauvreté constituée en 2002 va être élargie. La collecte de données secondaires dans les pays serviront à compléter ou à actualiser la base. Les données des pays à intégrer sont le Cap Vert, la Guinée Bissau, la Gambie et la Mauritanie. Les pays dont les données sont à actualiser sont le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

La collecte de données ne donnera pas lieu à de missions spéciales dans les pays. Les contacts institutionnels doivent permettre de se procurer des informations disponibles dans les pays.

A.I.1.3. Poursuivre l'étude sur le renforcement des liens entre la croissance agricole et la nutrition au Mali

Les enquêtes de terrain ont été bouclées dans le premier semestre de 2002 et les premières analyses ont démarré. Vu la masse impressionnante de données, au delà des premiers résultats de la seconde phase qui seront publiés en 2002, les analyses se poursuivront en 2003. Il est également prévu l'organisation d'ateliers de restitution et des synthèses destinées aux décideurs, bailleurs et au grand public

A.I.1.4. Mener des études sur la maîtrise de l'eau

Les rapports de recherches menées dans le cadre du processus d'élaboration des programmes prioritaires (PIP) seront finalisés et publiés.

Pour l'opérationnalisation des PIP, un atelier interne de réflexion et de planification, en vue de finaliser le document dudit programme et de jeter les bases d'une recherche pertinente d'accompagnement de son exécution, a, entre autres, identifié pour 2003, des études et recherches sur les thèmes suivants :

- ◆ la capitalisation des expériences en matière de gestion des bassins dans la sous-région
- ◆ la problématique de l'eau comme bien économique et social
- ◆ la problématique de la grande irrigation en vue de sa viabilisation

A.I.1.5. Mener une étude sur les déterminants de la production pastorale (systèmes de vie et de production)

Dans l'hypothèse du recrutement d'un spécialiste, des réflexions seront menées et un atelier de planification organisé, en vue de préciser les besoins de recherche et de spécifier les questions de recherche. Aussi, il est prévu l'élaboration et la validation des questionnaires. Les enquêtes et les analyses qui seront conduites également avec les SNRA pourraient démarrer en 2004.

A.1.1.6. Mener des études sur les systèmes de production urbains et périurbains (lait et horticulture)

Cette activité a démarré en 2002, avec des consultations dans les pays du CILSS pour établir un état des lieux sur les connaissances, initiatives et enjeux sur les systèmes de production périurbains (maraîchage et lait) dans les principales villes du Sahel. L'état des lieux de ces filières se focalise particulièrement sur le maillon production avec deux entrées ont été retenues pour cette étude, d'une part les aspects sanitaires de la production (problèmes des pesticides pour les produits maraîchers et de la stérilisation du lait) et d'autre part aspects sécurité économique des producteurs. Six pays seront concernés par l'étude.

L'année 2003 devrait permettre au vu des résultats des consultations d'affiner la problématique, celle-ci devant permettre de déboucher sur des recommandations concrètes en matière de production péri-urbaine de nature à promouvoir une agriculture durable, productive et diversifiée au Sahel.

Le Programme Majeur Population dispose d'une importante base de données issue d'enquêtes menées dans le district de Bamako au Mali sur le système de vie des ménages en milieu urbain à Bamako. Ces données seront exploitées et analysées. Un rapport de recherche et des bulletins sont attendus à la fin des travaux.

A.I.2. Entreprendre et approfondir des études sur les filières d'intrants et de produits agricoles

A.1.2.1. Mener des études sur le développement de la filière semences au Sahel

Les activités sur le développement de la filière semences se poursuivront en 2003. Les travaux spécifiques qui seront réalisés sont l'élaboration des catalogues nationaux, la révision du catalogue régional et l'harmonisation des textes législatifs et réglementaires.

A. Assurer l'élaboration de catalogues nationaux et révision du catalogue régional

Une fois réalisé en 2002 le catalogue national des semences des trois premiers pays (Guinée Bissau, Mauritanie, Tchad), l'exercice d'élaboration des catalogues nationaux va s'étendre au Burkina Faso, au Cap Vert, à la Gambie, au Mali, au Niger et au Sénégal. Le travail sera exécuté dans chaque pays par un chercheur spécialiste des semences. Il sera appuyé par des personnes ressources pour l'application de la méthodologie commune issue des travaux antérieurs. Le catalogue de chaque pays ainsi élaboré sera validé au cours d'un atelier national qui regroupera des experts nationaux, des utilisateurs et des personnes ressources.

Pour ce qui est de la révision du catalogue régional, elle a pour objectif de corriger les insuffisances de la première édition. Elle doit prendre en compte les informations de tous les pays d'une part et le maximum de variétés partagées dans les différents pays d'autre part.

Les catalogues nationaux et le catalogue régional révisé seront édités. Il est important de noter qu'à la suite de cet exercice, l'INSAH aura contribué d'abord, à former dans chaque pays un expert capable de conduire l'élaboration d'un catalogue de variétés de semences. Ensuite, chaque pays sera doté d'un catalogue national. Enfin, les pays du CILSS disposeront d'un catalogue régional et d'un document de méthodologie d'élaboration de catalogues

nationaux et du catalogue régional. L'atelier régional de présentation des résultats doit servir de cadre pour discuter de la pérennisation de la production des catalogues nationaux et du catalogue régional.

B. Assurer l'harmonisation des textes législatifs et réglementaires des pays du CILSS en matière de semences

L'accomplissement de l'étude en 2002 va permettre de disposer de textes qui doivent faire l'objet de consensus. La première étape est celle de la constitution d'un Comité dit Sahélien des Semences qui sera chargé de conduire la mise en œuvre de l'harmonisation des textes réglementaires et législatifs. Dans la seconde étape, il sera organisé un atelier régional qui va regrouper les experts des pays et des personnes ressources des pays du CILSS et d'autres institutions. Les activités spécifiques sont :

- a. La mise en place du Comité Sahélien de Semences : c'est un dispositif qui sera chargé de l'application des règlements et lois harmonisés. Le processus de mise en œuvre comprendra :
 - une rencontre régionale pour discuter et valider les textes standardisés proposés par l'étude sur l'harmonisation des textes législatifs et réglementaires. Cette rencontre sera l'occasion de présenter les travaux finalisés de l'étude sur les alternatives régionales d'approvisionnement de semences, le catalogue régional des variétés, les catalogues nationaux et les résultats de l'étude sur le diagnostic de la filière semences de pomme de terre.
 - la constitution du comité d'experts : il sera composé de personnes ressources capables techniquement d'assurer le fonctionnement du comité. Chaque expert représentera son pays.
- b. La capitalisation des études de semences qui ont porté sur (1) les alternatives régionales d'approvisionnement de semences, (2) le diagnostic de la filière semences de pomme de terre, (3) les catalogues de semences.

A.I.2.2. Mener des études socio-économiques sur l'utilisation des pesticides au Burkina Faso

Cette étude sera réalisée au Burkina Faso en 2003. La Facilité Mondiale pour la Lutte Intégrée qui est le partenaire financier a confirmé sa disponibilité pour participer au financement de l'étude. Le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal constituent le groupe de pays qui relève de la responsabilité de la Facilité Mondiale. Ce partenariat permet le financement direct de l'étude par cette institution.

Suite à l'accomplissement des études du Mali, du Sénégal et du Burkina Faso, il y aura un besoin de poursuivre cette étude dans les autres pays du CILSS et de conclure une méthodologie commune qui aura été initialement testée dans trois pays. Pour ce faire, un programme spécial sera préparé et soumis à des bailleurs par le biais de la Facilité Mondiale pour la lutte intégrée.

A.I.3. Etudier les accords régionaux et internationaux et les marchés

A.I.3.1. Mener des études sur l'impact des accords internationaux et régionaux (OMC, UE-ACP, UEMOA, ...)

A l'issue de la première phase sanctionnée par un rapport « Trading out of Poverty : WTO Agreements and the West African Agriculture », un programme d'études et de recherches collaboratives avec les SNRA en vue d'un éclairage de l'environnement actuel et de l'évolution des filières et du secteur agricole en général, notamment dans le contexte des accords et conventions régionaux et internationaux (OMC, UEMOA, Accords de Cotonou, ...) a démarré en 2002. Ce programme qui tient compte des résultats de l'atelier organisé par le CILSS/Secrétariat Exécutif en juin 2002 à Banjul sur « **Les enjeux agricoles et de sécurité alimentaire dans les négociations commerciales internationales** » étudiera en 2003 l'impact des subventions des exportations de produits alimentaires des pays développés sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

A.I.4 Appuyer les pays

A.I.4.1 Appuyer la mise en œuvre du PIP/Maîtrise de l'eau

Le PIP Maîtrise de l'eau, bien que partie intégrante du 1^{er} programme quinquennal de Sécurité Alimentaire, fera l'objet d'un document complet et d'une recherche de financement à part. Pour cette recherche de financement, l'INSAH, en cas de besoin, proposera aux états une méthodologie d'évaluation et de planification plus fine des activités du programme. La programmation dépendra des demandes qui proviendront des pays.

A.I.4.2 Appuyer les Etats dans l'harmonisation et l'amélioration des méthodes d'analyse de la vulnérabilité

L'année 2003 devrait consacrer la fin de cette initiative, financée par l'USAID.

Le Comité technique composé des trois sites du CILSS, du PAM, de FEWS NET, du CESIA, de FAO, et de représentants de bailleurs (USAID, TMG, MIFRAC) devrait donc pouvoir :

- proposer un cadre conceptuel complet et validé par le plus grand nombre de pays pour l'analyse et le suivi de la vulnérabilité ;
- transférer aux pays la méthodologie d'enquête rapide sur la vulnérabilité courante ;
- aider les pays à s'approprier le cadre harmonisé pour un système d'évaluation de la vulnérabilité aux crises alimentaires au Sahel.

A.I.4.3. Appuyer les organisations professionnelles et paysannes des filières agricoles

a. Le réseau Ouest africain des producteurs de semences de pomme de terre

En 2003, l'étude sera finalisée. Les résultats seront publiés dans la revue étude et recherche de l'INSAH et présentés au cours de l'atelier régional sur le développement de la filière semences prévu en 2003.

b. Appui et collaborations avec les plates formes

C'est un appui au REFESA (Réseau des Femmes Sahéliennes). Il portera sur une étude qui permettra de mettre à la disposition de cette organisation une bibliographie annotée sur l'impact de l'implication des femmes dans les activités de sécurité alimentaire. La distinction entre zones rurales et zones urbaines doit être prise en compte dans l'étude. Les résultats de l'étude seront publiés sous forme de monographie et mis à la disposition du REFESA.

RESULTAT II : *La synergie entre les SNRA est renforcée pour un espace scientifique Sahélien plus soudé et ouvert à la coopération internationale*

« DEVELOPPEMENT ET COOPERATION SCIENTIFIQUE (DECOS) »

Introduction

Les activités de 2003 s'inscrivent dans la logique de celles de 2002. Les principaux thèmes retenus sont : la consolidation des mécanismes régionaux de recherche collaborative ; le renforcement des réseaux et initiatives stratégiques (CORAF, FARA, R3S...), le renforcement de la coopération scientifique dans la mise en œuvre des conventions environnementales et le renforcement du dispositif de mise en œuvre de l'homologation des pesticides et de la législation phytosanitaire.

A.2.1 Consolider les mécanismes régionaux de recherche collaborative

A.2.1.1 Pôle gestion des ressources naturelles et systèmes de production

Conformément au programme de travail examiné à la réunion du comité régional de coordination du pôle, les programmes thématiques régionaux (PTR) vont poursuivre l'exécution des thèmes retenus dans le cadre du programme de coopération scientifique. Il s'agit notamment de :

- *Programme thématique régional Conservation des Eaux et des Sols (CES)/Burkina Faso* : 1° gestion intégrée de la fertilité des sols ; 2° les indicateurs de dégradation des sols ; 3° évaluation de la sensibilité et/ou résistance des sols à la dégradation pour une meilleure gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux au Sahel ; 4° évaluation de performance des techniques de récupération des terres dégradées.

Les thèmes traités par le PTR CES sont des dispositifs de suivi à long terme du phénomène de désertification. Ces dispositifs sont des laboratoires qui servent à la fois les objectifs de recherche pour les observations du phénomène et de lieux de formation diplômante.

- *Programme thématique régional Symbioses fixatrices d'azote et mycorhiziennes/Sénégal* : ce programme poursuivra ses activités en axant ses recherches sur :

La biodiversité biologique par la caractérisation des souches de rhizobium isolées des différentes légumineuses et champignons mycorrhiziens ;

L'évaluation du potentiel fixateur d'azote chez *Acacia raddiana* associé à des souches de rhizobium et champignons endomycorhiziens ;

La production d'inoculum de champignons mycorhiziens ;

L'évaluation de la qualité d'azote fixé dans un parc de *Faidherbia albida*.

- *Programme thématique régional gestion des sols et l'environnement des systèmes irrigués/Niger* : ce PTR a programmé une dizaine d'activités liées aux différents thèmes de recherche qui lui sont confiés. Il s'agit entre autres de :
 - La gestion de l'eau et des éléments fertilisants sur le dattier en zone sahélienne ;
 - La gestion durable de la fertilité des sols et de l'eau en cultures maraîchères au Sahel ;

- La valorisation spatiale de la salinité et son influence sur la production rizicole ;
- Identification de variétés de riz tolérantes à la salinité des sols ;
- L'analyse des contraintes liées à la mise en valeur des périmètres irrigués pour une amélioration durable de leur productivité.
- *Programme thématique agroclimatologie/Mali* : le PTR agroclimatologie continuera à travailler sur les thèmes majeurs identifiés.

Pour l'année 2003, les activités seront axées sur :

- ✓ Choix variétal et contraintes climatiques.

Sur ce thème, les études réalisées portent sur la durée de cycle des sorghos au Mali en comparant la durée de la saison des pluies. En 2003, les activités porteront sur un type de matériel nouveau (sorgho tardif et de taille courte). Les aspects agronomiques et physiologiques qui seront concernés par les recherches ainsi que le contrôle de l'adaptation des variétés aux différentes écologies et le niveau d'intensification.

- ✓ Conservation et utilisation de l'eau pluviale

Dans ce domaine, il est envisagé d'accompagner le développement de la technique d'aménagement en courbe de niveau par :

- La formation des paysans ;
- La mise en place de petites unités de piquetage et d'encadrement direct des organisations paysannes ;
- L'étude de l'interaction eau-fertilité ;
- L'étude sur la régénération du parc à karité.

A.2.1.2 Pôle productions animales

L'année 2003 sera consacrée à la mise en place du pôle productions animales. Les travaux préparatoires de la mise en place de ce pôle, démarrés en 2002 seront finalisés au courant du premier trimestre 2003. Les activités sur les petits ruminants démarrées en 2001 seront revues en fonction des orientations qui seront arrêtées dans le cadre du pôle productions animales.

A.2.1.2.1 Programmes associés au pôle productions animales

Le projet lait sain pour le Sahel termine ses activités de la première phase en mai 2003. Pour préparer la deuxième phase, il organisera durant le premier trimestre 2003 un atelier d'évaluation des activités exécutées de 2000 à 2002 et de programmation de la phase 2.

A.2.1.3 Assurer le suivi des réseaux et initiatives stratégiques (CORAF, FARA, R3S...)

Assurer le suivi des réseaux et initiatives stratégiques (Coraf, FARA, R3S...). L'INSAH assurera le suivi des initiatives qui sont en cours exécutées dans la sous-région en vue d'en tirer la substance pour alimenter et enrichir les programmes de recherche au niveau des pays et de l'INSAH. En outre, ce suivi doit servir de veille scientifique et de cadre de cohérence des interventions au sahel.

A.2.2 Renforcer les capacités institutionnelles des Instituts nationaux de recherche agricole et de l'INSAH

A.2.2.1 Renforcer les capacités des SNRA en gestion de la recherche

A.2.2.1.1 Suivi et capitalisation des acquis en évaluation économique de l'impact de la recherche agricole au Sahel

A.2.2.1.1.a Réalisation d'une étude d'impact zonale

L'étude d'impact zonale réalisée en 2001 a révélé que l'approche suivie est efficace. En effet, non seulement elle a permis de créer une plus grande synergie entre les membres de chaque équipe nationale, mais elle a permis grâce à la supervision assurée par le noyau de formateurs d'élaborer en un temps record et les rapports nationaux et les synthèses régionales. Partant de cette expérience heureuse, l'INSAH va octroyer en 2003 des mini-bourses de recherche pour l'évaluation économique de l'impact de la recherche et de la vulgarisation de certaines technologies sur l'ensemble ou un grand nombre des pays membres du CILSS. Les technologies qui feront l'objet de cette évaluation seront précisées lors de l'atelier régional de formation-validation prévu en juillet 2002 à Dakar. Le noyau de formateurs sahéliens en évaluation d'impact aura à superviser l'ensemble de l'étude.

A.2.2.1.1.b Atelier régional de validation-formation des études d'impact

Dans le courant du second semestre 2003, il sera organisé un atelier régional pour la validation des résultats de l'étude d'impact zonale. Il regroupera tous les chercheurs membres du réseau de chercheurs sahéliens, spécialistes en évaluation d'impact de la recherche.

A.2.2.1.1.c Appui au CORAF pour la régionalisation de l'évaluation d'impact

Il s'agira ici pour l'INSAH de mettre à la disposition du CORAF son expérience en matière d'organisation et de conduite d'un programme régional de formation en évaluation d'impact ainsi que l'expertise sahélienne dans le domaine, pour la dissémination de cet outil au niveau de la vingtaine de SNRA de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

A.2.2.1.2 Appui à l'élaboration du PMTRA de la Guinée-Bissau

Une fois le PLTRA de la Guinée-Bissau élaboré en 2002 et approuvé par les pouvoirs publics de ce pays, l'INSAH poursuivra son appui à ce SNRA pour l'élaboration de son plan à moyen terme de la recherche agricole. Ce travail, prévu en 2003, sera réalisé par les cadres nationaux sous la supervision de l'expert de l'INSAH et d'un consultant international.

A.2.2.2 Renforcer la concertation entre les INRA sahéliens

Après la Mauritanie (1999), le Cap-Vert (2000), la Gambie (2001) et le Burkina Faso (2002), la cinquième édition de la réunion annuelle de concertation des Directeurs Généraux des institutions focales des SNRA du Sahel sera abritée en 2003 par le pays qui se portera candidat lors de la rencontre d'août 2002 à Ouagadougou.

A.2.2.3 Renforcer des capacités de l'INSAH

A.2.2.3.1 Formation des cadres en rédaction de propositions convaincantes

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles de l'INSAH, le programme majeur AGROSOC se projette d'organiser en 2003 une session de formation en rédaction de propositions convaincantes à l'intention de ses propres cadres et ceux du CERPOD. L'atelier, qui se fera in situ, sera animé par les deux cadres de AGROSOC et le Directeur Général de l'INSAH qui ont tous les trois bénéficié de cette formation en 2001 à l'ISNAR.

A.2.3 Renforcer la coopération scientifique dans la mise en œuvre des conventions environnementales

A.2.3.1 Réseau d'observatoires de surveillance écologique à long terme (ROSELT)

Les activités qui seront conduites dans le cadre du ROSELT en 2003 restent conformes au programme conjointement élaboré avec les partenaires (CIRAD-IRD-INSAH) du Consortium. Ce programme indique clairement la répartition des tâches entre les partenaires. Pour ce qui concerne l'INSAH, les activités suivantes seront poursuivies :

- La programmation, la coordination, la gestion logistique, et l'évaluation

Les différents programmes nationaux (Niger, Mali, Sénégal, Mauritanie et Cap-Vert) existant à travers les sites labellisés seront suivis en vue d'apporter un appui scientifique et technique à leur exécution. L'année 2003 verra également l'achèvement du processus de labellisation des sites du Burkina Faso et du Tchad.

- L'organisation et la gestion des bases de données ROSELT

Cette activité se fera par le recueil, le traitement et l'analyse des documents nationaux sur les bases de données en vue de constituer une Banque de Données ROSELT au niveau sous-régional.

- L'organisation de l'atelier annuel des correspondants ROSELT

Cet atelier a pour objectif d'évaluer et de programmer les activités des sites labellisés du ROSELT. Il offre également l'occasion d'échanger avec les membres du réseau appartenant à des sous-régions différentes du Sahel (Afrique du Nord, Afrique de l'Est) qui y sont invités.

A.2.4 Renforcer le dispositif de mise en œuvre de l'homologation des pesticides et de la législation phytosanitaire

La lutte chimique constitue de nos jours la principale méthode de lutte utilisée contre les déprédateurs des cultures. Cette forte utilisation de pesticides de synthèse est due à la méconnaissance ou à l'absence d'alternatives fiables et à la faible adoption des méthodes de gestion intégrée des nuisibles. Chaque année, d'importantes quantités de pesticides sont importées et distribuées dans les pays sahéliens.

Les principaux problèmes existants sont liés à la circulation incontrôlée des pesticides, à leur utilisation irrationnelle, à la méconnaissance par la plupart des populations des risques liés à la manipulation de produits dangereux et à l'accumulation des stocks qui deviendront obsolètes à terme. Dans cette situation, ils existent de graves risques directs et indirects pour la santé humaine, la santé animale et l'environnement, qu'imposent des mesures urgentes.

Au cours des années écoulées, des travaux ont été conduits pour remédier aux faiblesses structurelles et réglementaires en matière de gestion des pesticides dans les pays du CILSS. Des progrès considérables ont été accomplis et d'importants résultats ont été obtenus grâce à ces efforts.

Malgré les nombreux acquis, il reste encore beaucoup à faire. En particulier, la formation, le contrôle et l'application de la législation restent des secteurs relativement faibles. Par exemple, les Comités Nationaux de Gestion des Pesticides (CNGPs) ne sont fonctionnels que dans deux pays, les capacités des laboratoires d'analyse pour le contrôle de qualité des pesticides et l'analyse des résidus de pesticides dans les aliments sont insuffisantes. Toutes les réglementations sur l'homologation des pesticides ne sont pas harmonisées.

Le projet « CILSS-FAO » sur la gestion des pesticides au Sahel arrive à terme en décembre 2002. Au cours de l'année 2002 nous avons élaboré et soumis un Programme de Coopération Technique (PCT) à la FAO. Ce projet va de juillet 2002 à décembre 2003. D'autres projets seront rédigés et soumis à des partenaires au développement avec l'objectif principal de renforcer la Réglementation Commune sur l'homologation des pesticides dans les Etats membres du CILSS.

L'année 2003 sera consacrée donc à la poursuite des actions engagées pour pérenniser la Réglementation sur l'homologation des pesticides et les activités programmées en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs spécifiques ci-après :

- Renforcer les capacités du Comité Sahélien des Pesticides en matière d'homologation et de suivi des pesticides ;
- Contribuer à mettre en place et renforcer, dans chaque Etat membre du CILSS, le Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP) ;
- Apporter un appui à la mise en conformité des Réglementations nationales avec la Réglementation Commune ;
- Renforcer les systèmes d'information sur la gestion des pesticides ;

RESULTAT III : les Résultats des recherches agro-socio-économiques sont diffusés et valorisés

« VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE (UNIVAR) »

Introduction

Tirant les leçons des difficultés liées aux activités « d'information scientifique et technique, IST » durant le plan triennal 1999-2001, des mesures ont été prises pour aller dans le sens d'une valorisation effective des acquis de la recherche. C'est ainsi qu'en plus des activités traditionnelles de publications et de diffusion de l'information scientifique et technique, de nouvelles activités de promotion et de valorisation de technologies éprouvées et des acquis en éducation environnementale seront menées auprès des organisations paysannes, des services de vulgarisation et des autres utilisateurs des résultats de recherche au sein de la société civile.

A.3.1 Valoriser les résultats de recherche auprès des plates-formes sahéliennes

Les activités seront exécutées sous forme d'appuis ciblés aux nouveaux acteurs des plates-formes sahéliennes et de la société civile pour :

- valoriser leurs expertises ;
- renforcer leurs capacités managériales et scientifiques ;
- promouvoir l'adoption des technologies et méthodologies déjà éprouvées par des tests en milieux réels.

A.3.1.1.a Appuyer la valorisation du charbon d'Anou-Araren (volet recherche)

En 2002, l'INSAH devait apporter un appui à Monsieur Hamidou DOUCOURÉ pour lui permettre :

- d'améliorer l'allumage de la brique à base du charbon minéral d'Anou-Araren ;
- d'accroître la production de briquettes de charbon minéral ;
- et de réaliser un test d'acceptation des briquettes de charbon minéral par les populations du Burkina, du Mali et du Niger.

Mais cette action n'a pu être conduite suite au décès en janvier 2002 de Monsieur DOUCOURÉ. La valorisation de ce charbon minéral comme combustible domestique étant une demande expresse des autorités nigériennes adressée au CILSS, cet appui de l'INSAH est reprogrammé pour 2003. Pour ce faire, l'INSAH identifiera un nouveau partenaire résidant soit au Burkina, au Mali ou au Niger pour réaliser les actions susmentionnées.

A.3.1.2 Renforcer des capacités de négociation et de gestion des leaders des plates-formes sahéliennes

Le premier atelier de formation destiné aux responsables des plates-formes paysannes et du REFESA sera organisé en 2003. Il portera sur le renforcement des capacités de négociation de ces nouveaux acteurs. Le nombre de participants à cet atelier sera de 18 responsables des deux plates-formes des pays membres du CILSS parlant le français.

A.3.1.3 Appuyer la vulgarisation des technologies éprouvées

La promotion et l'adoption des technologies est un créneau qui mérite une grande attention durant la période 2002-2004, car elle se justifie pleinement par la faiblesse du taux de transfert et d'adoption de nombreuses technologies mises au point par les systèmes de recherche agricole. Cette situation a été confirmée par les visites effectuées par les chercheurs de l'INSAH dans les pays (Burkina Faso, Niger et Sénégal) qui ont surtout mis en exergue la faiblesse des liens entre la recherche, les structures de vulgarisation et les organisations socioprofessionnelles agricoles.

L'initiative de l'USAID de soutenir le renforcement des capacités des Institutions de recherche, des structures de vulgarisation et les organisations de producteurs agricoles permettra de situer le niveau de contraintes liées à une meilleure appropriation des technologies par les utilisateurs des résultats de la recherche.

A.3.2 Valoriser les acquis en éducation environnementale

Dans le souci de créer les conditions favorables à la concrétisation de cette activité, l'Institut du Sahel a d'une part créé en fin 2001 le centre virtuel d'information, de formation et de recherches en éducation environnementale (CIFORE) et a d'autre part, signé en mars 2002 avec le Groupe régional d'étude et de formation en éducation environnementale (GREFEES), une ONG de droit malien, un protocole d'accord cadre de coopération qui définit les modalités de leur collaboration pour le renforcement, le développement, la pérennisation, la généralisation et le suivi de l'éducation environnementale au Sahel.

A.3.2.1 Opérationnaliser le Centre dédié à l'éducation environnementale

Une fois le document de projet sur le CIFORE élaboré en 2002 en vue de la valorisation des acquis de AGROSOC en éducation environnementale (PFIE), l'INSAH avec l'appui de GREFEES mettra en place en 2003 une stratégie de plaidoyer pour mieux vendre le projet et pour mobiliser les ressources financières nécessaires pour rendre opérationnel le CIFORE durant la période 2004-2005. Ainsi, l'Institut aura à organiser en début 2003 un atelier régional de validation du document de projet élaboré. Cet atelier regroupera les partenaires nationaux, les représentants des sites de Ouagadougou et de Niamey ainsi que les partenaires au développement concernés par le devenir d'un tel centre. INSAH et GREFEES se chargeront également de la recherche des financements.

A.3.2.2 Appuyer la mise en œuvre des plans nationaux de pérennisation de l'EE

Toujours dans le cadre du protocole d'accord qui les lie, l'INSAH avec la collaboration de GREFEES, va apporter en 2003 un appui institutionnel pour la relance des pays par rapport à la mise en œuvre de leurs plans nationaux d'accompagnement et de généralisation de